



DIDIER LE GAC

Député de la 3ème circonscription du Finistère

Communiqué de Presse

21 juin 2022

Soutien de l'Etat aux associations : 102 500 euros pour 48 associations de la 3ème circonscription

La liste des associations soutenues au titre du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) vient d'être publiée.

Le FDVA est un soutien de l'Etat au fonctionnement et aux projets innovants des associations – qui vient notamment et en partie – en remplacement de l'ancienne "réserve parlementaire".

Dans le cadre de l'appel à projets "FDVA 2022", et comme chaque année, Didier Le Gac a invité les associations de la circonscription à se saisir de cette aide précieuse, parfois encore mal connue.

Sur la 3ème circonscription, l'aide ainsi obtenue au titre du FDVA 2022 s'élève à 102 500 euros versés à 48 associations lauréates.

Pour le Finistère, le total des aides FDVA 2022 s'élève à 381 722 euros versés à 401 associations lauréates.

Le député rappelle que "la présence des associations est indispensable pour la cohésion dans nos communes, et qu'il s'agit-là d'une juste reconnaissance de l'implication des bénévoles".

A titre d'exemple, on note les aides suivantes :

- Halte-Accueil Frédéric Ozanam à Brest : 5 000 euros
- Sapristi à Brest : 4 000 euros
- Radio de quartiers à Brest : 3 000 euros
- Handisport : 3 000 euros
- Entraide et Amitié à Brest-Recouvrance : 3 000 euros
- Rugby club de Plabennec : 1 500 euros
- Ufolep à Brest : 1 500 euros
- Comité départemental de voile du Finistère : 2 000 euros
- Fablab Iroise à Lanildut : 1 500 euros
- Les Médiévales à Saint-Renan : 1 000 euros
- Le Maquis à Brest : 1 500 euros
- Maison des Abers à Saint-Pabu : 2 500 euros
- L'articoche à Porspoder : 1 000 euros

Source : FDVA 2 - Finistère - 2022 - Décisions de financement :

<https://www.ac-rennes.fr/media/19580/download>

Contact : Didier LE GAC

didier.legac@assemblee-nationale.fr - Blog : <http://didierlegac.bzh/>